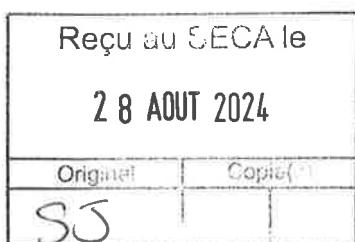


Madame et Monsieur
Martina et Alain Nydegger
Route des Sciaux 20
1727 Corpataux



RECOMMANDANDE

Service des constructions
et de l'aménagement (SeCA)
Rue des Chanoines 17
1701 FRIBOURG

Corpataux, le 30 août 2024

Concerne : Modification du plan directeur cantonal et du plan sectoriel d'exploitation des matériaux, prise de position

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'habitants de la commune de Gibloux, par cet écrit nous vous informons du fait que nous nous opposons au projet de plan sectoriel d'exploitation des matériaux 2024 (PSEM 2024) et aux modifications du Plan directeur mis en consultation.

Notre position a été mûrement réfléchie de vous envoyer cette lettre, car nous estimons que le pouvoir de l'argent prédomine sur le bien-être et la santé de la population locale.

Ce qui nous conforte dans cette démarche est que le comité de pilotage de ce projet d'envergure, a été nommé par le canton et cela est un doux euphémisme et tout sauf impartial dans ses décisions ce qui a comme conséquence que le principe de l'égalité n'est pas du tout respecté.

Une distance d'exclusion n'est-elle pas envisageable à proximité des habitations ? Risques pour la santé des poussières émises, vibrations, bruit, etc.

Le PSEM en a-t-il réellement conscience, vu le peu de considération dont il fait preuve à l'égard des habitants

Une gravière est déjà en cours d'exploitation sur le territoire de notre commune jusqu'en 2040. Nous ne comprenons pas le motif pour lequel la commune de Gibloux, qui a déjà beaucoup contribué durant de nombreuses décennies à l'approvisionnement du gravier

pour le canton, devient la commune la plus touchée au niveau du nombre de zones prioritaires et de zones mises en réserve pour les exploitations futures.

Notre commune contribue de manière importante à l'approvisionnement en eaux du canton et surtout de la ville de Fribourg, une telle installation a-t-elle vraiment sa place afin de garantir que le réseau d'eaux ne soit pas touché ?

En guise de conclusion, nous adhérons totalement à la prise de position du collectif pour un PSEM durable.

Nous vous remercions de bien vouloir accuser réception de notre prise de position et veuillez croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de nos cordiales salutations.

Martina NYDEGGER



Alain NYDEGGER

